

## Chiffres clés 2013

Données issues du compte administratif 2013

## FONCTIONNEMENT

## Recettes

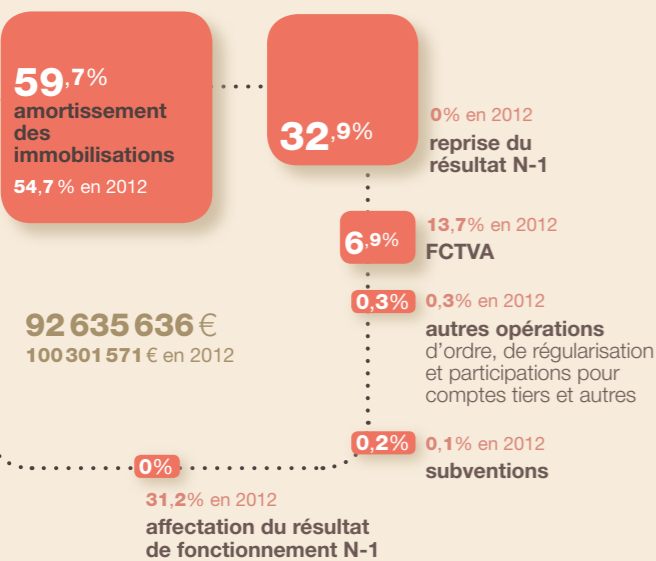


## Dépenses

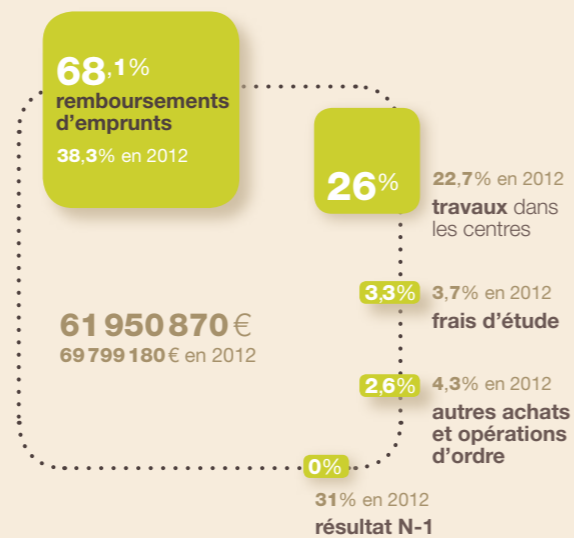


## INVESTISSEMENT

## Recettes



## Dépenses



## UN SERVICE PUBLIC D'ÉCOLOGIE URBAINE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

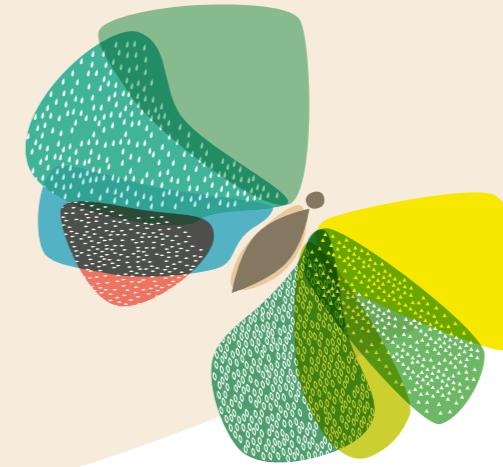
Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, traite les déchets ménagers du territoire le plus peuplé et le plus dense de France. Une mission de service public qu'il conduit en association étroite avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'aménagement du territoire et la gestion des déchets. Fort de cette démarche collective, il entend jouer pleinement son rôle d'animateur de la filière déchets à l'échelle de la future métropole.

## TRAITER ET VALORISER LES DÉCHETS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION FRANCILIENNE

Cœur de métier du Syctom, le traitement et la valorisation des déchets franciliens doivent dès aujourd'hui répondre à des impératifs de transition écologique et énergétique. Tout en confortant son parc d'installations, l'agence métropolitaine des déchets ménagers prépare l'avenir à travers plusieurs projets innovants, aujourd'hui en phase d'étude et de concertation. Ces projets s'inscrivent dans une vision globale de l'aménagement de la Métropole et concourent à un même objectif : faire en sorte que les équipements répondent au mieux aux quantités et types de déchets à traiter et à valoriser sur le territoire.



l'agence  
métropolitaine  
des déchets  
ménagers



## BILAN DE L'ACTIVITÉ 2013



Avant toute chose, je tiens à rendre hommage aux grandes qualités humaines et au formidable travail accompli durant les deux précédentes mandatures par François Dagnaud, président infatigable dans la recherche du consensus constructif qu'il a toujours su privilégier, pour lier les cinq territoires du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, dans un destin commun.

En prenant part, en cours de route, au rapport sur les activités du Syctom pour l'année 2013, je félicite également les équipes en place pour leur engagement en faveur du service public d'élimination des déchets et la multiplicité des actions mises en œuvre, notamment pour répondre aux défis de la réduction des tonnages.

De nouveaux enjeux attendent le Syctom dans les prochaines années, et en premier lieu celui de la gouvernance qu'il nous appartient désormais de construire aux côtés de la future métropole du Grand Paris. Le Syctom, comme tous les autres grands syndicats techniques d'Île-de-France, devra faire entendre sa voix et son histoire, pour peser à sa juste place dans les travaux de préfiguration de la future métropole qui s'ouvrent actuellement. Il est essentiel d'assurer aux habitants la pérennité et la qualité du service public de gestion des déchets, tel qu'il est actuellement rendu par l'ensemble des collectivités.

Le Syctom pourra s'appuyer sur les bases d'un dialogue existant avec l'ensemble de ses interlocuteurs locaux, pour garantir la cohérence et l'efficacité des politiques déchets, en renforçant la collaboration avec ses syndicats primaires, le SYELOM et le SITOM93, en développant la mutualisation des moyens de traitement avec le SIGIDURS (95), le SIEVD (94) et pourquoi pas, avec d'autres syndicats présents sur le territoire régional. Le Syctom s'est doté d'outils permettant d'optimiser l'organisation territoriale, comme par exemple le PACT déchets (Programme d'Amélioration de la Collecte et du Traitement) qu'il faudra impulser. Notre effort doit également porter sur le dynamisme du tri sous toutes ses formes, pour recycler toujours plus et mieux, et bien entendu, sur notre capacité à renouveler les grands outils de traitement au plus près des déchets produits sur notre territoire.

Plus que jamais, la politique du Syctom devra s'appuyer sur ses valeurs fondatrices, la solidarité territoriale et la concertation avec les collectivités, les acteurs locaux et les habitants, et sur le soutien affirmé des pouvoirs publics aux niveaux national et régional.

Il nous appartient à toutes et tous, nouvellement élu(e)s, de nous investir à la hauteur de ces ambitions, pour, ensemble, inscrire notre mission dans la continuité, en conformité avec les nouveaux enjeux de société.

## HERVÉ MARSEILLE

Sénateur des Hauts-de-Seine, Maire de Meudon  
Président du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, depuis le 4 juin 2014

**-8,5%**  
de déchets produits par habitant entre 2008 et 2013

**+48%**  
de visiteurs accueillis dans les installations du Syctom depuis 2008

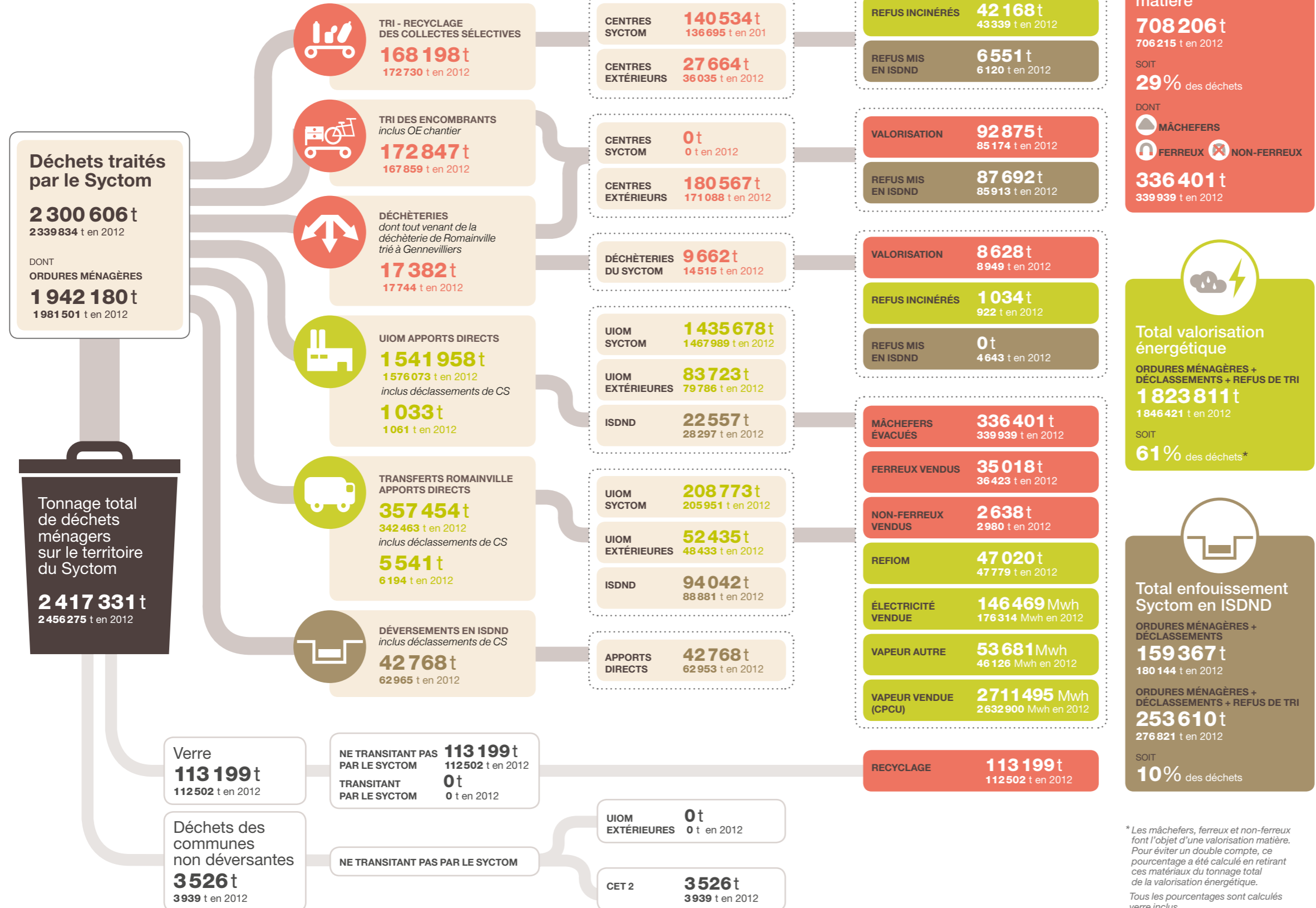
**-28,1M€**  
sur les contributions demandées aux collectivités adhérentes entre 2012 et 2013

**€ 51,4M€**  
Total des recettes de valorisation énergétique

Près de **320 000**  
équivalents-logements alimentés en chaleur

**-21 000 t**  
de déchets stockés en ISDND en 2013

# Répartition des tonnages dans les différents centres de traitement en 2013



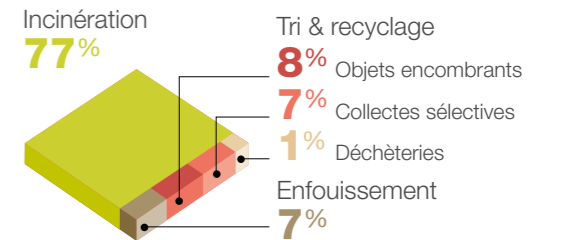
## COÛT DU TRAITEMENT



Les coûts nets de traitement ont progressé en 2013 pour deux raisons principales : d'une part une diminution des recettes de vente des matières recyclées et d'énergie, d'autre part une augmentation de ces dépenses sous l'effet de l'inflation et des augmentations fiscales (TGAP, redevance d'étiage).

## RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MODES DE TRAITEMENT

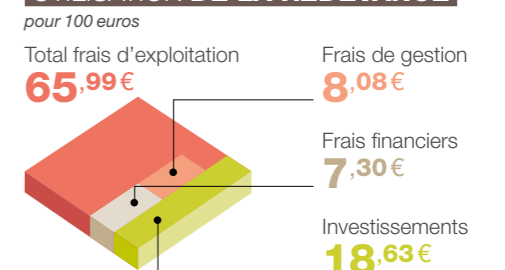
tonnages entrant directement dans les filières de traitement



## CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS



## UTILISATION DE LA REDEVANCE



\* Les mâchefers, ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Pour éviter un double compte, ce pourcentage a été calculé en retirant ces matériaux du tonnage total de la valorisation énergétique. Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.